

Fill in this information to identify the case:

Debtor Tricida, Inc.

United States Bankruptcy Court for the: _____ District of Delaware
(State)

Case number 23-10024

Official Form 410
Proof of Claim

04/22

Read the instructions before filling out this form. This form is for making a claim for payment in a bankruptcy case. Do not use this form to make a request for payment of an administrative expense. Make such a request according to 11 U.S.C. § 503.

Filers must leave out or redact information that is entitled to privacy on this form or on any attached documents. Attach redacted copies or any documents that support the claim, such as promissory notes, purchase orders, invoices, itemized statements of running accounts, contracts, judgments, mortgages, and security agreements. Do not send original documents; they may be destroyed after scanning. If the documents are not available, explain in an attachment.

A person who files a fraudulent claim could be fined up to \$500,000, imprisoned for up to 5 years, or both. 18 U.S.C. §§ 152, 157, and 3571.

Fill in all the information about the claim as of the date the case was filed. That date is on the notice of bankruptcy (Form 309) that you received.

Part 1: Identify the Claim

1. **Who is the current creditor?** Ibrahima Ousmane Ida
Name of the current creditor (the person or entity to be paid for this claim)
Other names the creditor used with the debtor _____

2. **Has this claim been acquired from someone else?** No
 Yes. From whom? _____

3. **Where should notices and payments to the creditor be sent?**

Where should notices to the creditor be sent?	Where should payments to the creditor be sent? (if different)
<u>Ibrahima Ousmane Ida</u> <u>2593 Longfields dr</u> <u>Nepean, Ontario K2J 2L7, Canada</u>	
Contact phone <u>3432022615</u>	Contact phone _____
Contact email <u>ibrahima.ousmane.ida@gmail.com</u>	Contact email _____
Uniform claim identifier for electronic payments in chapter 13 (if you use one): _____	

Federal Rule of Bankruptcy Procedure (FRBP) 2002(g)

4. **Does this claim amend one already filed?** No
 Yes. Claim number on court claims registry (if known) _____ Filed on _____
MM / DD / YYYY

5. **Do you know if anyone else has filed a proof of claim for this claim?** No
 Yes. Who made the earlier filing? _____



Part 2: Give Information About the Claim as of the Date the Case Was Filed

6. Do you have any number you use to identify the debtor? No
 Yes. Last 4 digits of the debtor's account or any number you use to identify the debtor: 6724 ____

7. How much is the claim? \$ 2013.65. Does this amount include interest or other charges?
 No
 Yes. Attach statement itemizing interest, fees, expenses, or other charges required by Bankruptcy Rule 3001(c)(2)(A).

8. What is the basis of the claim? Examples: Goods sold, money loaned, lease, services performed, personal injury or wrongful death, or credit card.
Attach redacted copies of any documents supporting the claim required by Bankruptcy Rule 3001(c).
Limit disclosing information that is entitled to privacy, such as health care information.
TCDA shares bought

9. Is all or part of the claim secured? No
 Yes. The claim is secured by a lien on property.
Nature or property:
 Real estate: If the claim is secured by the debtor's principle residence, file a *Mortgage Proof of Claim Attachment* (Official Form 410-A) with this *Proof of Claim*.
 Motor vehicle
 Other. Describe: _____
Basis for perfection: _____
Attach redacted copies of documents, if any, that show evidence of perfection of a security interest (for example, a mortgage, lien, certificate of title, financing statement, or other document that shows the lien has been filed or recorded.)
Value of property: \$ _____
Amount of the claim that is secured: \$ _____
Amount of the claim that is unsecured: \$ _____ (The sum of the secured and unsecured amount should match the amount in line 7.)
Amount necessary to cure any default as of the date of the petition: \$ _____
Annual Interest Rate (when case was filed) _____ %
 Fixed
 Variable

10. Is this claim based on a lease? No
 Yes. Amount necessary to cure any default as of the date of the petition. \$ _____

11. Is this claim subject to a right of setoff? No
 Yes. Identify the property: _____



12. Is all or part of the claim entitled to priority under 11 U.S.C. § 507(a)?

A claim may be partly priority and partly nonpriority. For example, in some categories, the law limits the amount entitled to priority.

<input type="checkbox"/> No	
<input checked="" type="checkbox"/> Yes. Check all that apply:	Amount entitled to priority
<input type="checkbox"/> Domestic support obligations (including alimony and child support) under 11 U.S.C. § 507(a)(1)(A) or (a)(1)(B).	\$ _____
<input type="checkbox"/> Up to \$3,350* of deposits toward purchase, lease, or rental of property or services for personal, family, or household use. 11 U.S.C. § 507(a)(7).	\$ _____
<input type="checkbox"/> Wages, salaries, or commissions (up to \$15,150*) earned within 180 days before the bankruptcy petition is filed or the debtor's business ends, whichever is earlier. 11 U.S.C. § 507(a)(4).	\$ _____
<input type="checkbox"/> Taxes or penalties owed to governmental units. 11 U.S.C. § 507(a)(8).	\$ _____
<input type="checkbox"/> Contributions to an employee benefit plan. 11 U.S.C. § 507(a)(5).	\$ _____
<input checked="" type="checkbox"/> Other. Specify subsection of 11 U.S.C. § 507(a)(____) that applies.	\$ <u>2013.65</u>

* Amounts are subject to adjustment on 4/01/25 and every 3 years after that for cases begun on or after the date of adjustment.

13. Is all or part of the claim pursuant to 11 U.S.C. § 503(b)(9)?

No

Yes. Indicate the amount of your claim arising from the value of any goods received by the debtor within 20 days before the date of commencement of the above case, in which the goods have been sold to the Debtor in the ordinary course of such Debtor's business. Attach documentation supporting such claim.

\$ _____

Part 3: Sign Below

The person completing this proof of claim must sign and date it. FRBP 9011(b).

If you file this claim electronically, FRBP 5005(a)(2) authorizes courts to establish local rules specifying what a signature is.

A person who files a fraudulent claim could be fined up to \$500,000, imprisoned for up to 5 years, or both. 18 U.S.C. §§ 152, 157, and 3571.

Check the appropriate box:

I am the creditor.

I am the creditor's attorney or authorized agent.

I am the trustee, or the debtor, or their authorized agent. Bankruptcy Rule 3004.

I am a guarantor, surety, endorser, or other codebtor. Bankruptcy Rule 3005.

I understand that an authorized signature on this *Proof of Claim* serves as an acknowledgement that when calculating the amount of the claim, the creditor gave the debtor credit for any payments received toward the debt.

I have examined the information in this *Proof of Claim* and have reasonable belief that the information is true and correct.

I declare under penalty of perjury that the foregoing is true and correct.

Executed on date 02/27/2023
MM / DD / YYYY

/s/Ibrahima Ousmane Ida
Signature

Print the name of the person who is completing and signing this claim:

Name Ibrahima Ousmane Ida
First name Middle name Last name

Title _____

Company _____
Identify the corporate servicer as the company if the authorized agent is a servicer.

Address _____

Contact phone _____ Email _____



KCC ePOC Electronic Claim Filing Summary

For phone assistance: Domestic 866-476-0898 | International 001-310-823-9000

Debtor: 23-10024 - Tricida, Inc.		
District: District of Delaware		
Creditor: Ibrahima Ousmane Ida 2593 Longfields dr Nepean, Ontario, K2J 2L7 Canada Phone: 3432022615 Phone 2: Fax: Email: ibrahima.ousmane.ida@gmail.com	Has Supporting Documentation: Yes, supporting documentation successfully uploaded	
	Related Document Statement:	
	Has Related Claim: No	
		Related Claim Filed By:
		Filing Party: Creditor
Other Names Used with Debtor:		Amends Claim: No
		Acquired Claim: No
Basis of Claim: TCDA shares bought	Last 4 Digits: Yes - 6724	Uniform Claim Identifier:
Total Amount of Claim: 2013.65	Includes Interest or Charges: No	
Has Priority Claim: Yes	Priority Under: 11 U.S.C. §507(a)(): 2013.65	
Has Secured Claim: No	Nature of Secured Amount:	
Amount of 503(b)(9): No	Value of Property:	
Based on Lease: No	Annual Interest Rate:	
Subject to Right of Setoff: No	Arrearage Amount:	
	Basis for Perfection:	
	Amount Unsecured:	
Submitted By: Ibrahima Ousmane Ida on 27-Feb-2023 10:20:05 p.m. Eastern Time		
Title:		
Company:		



Placements
en Direct

P.O. BOX 50 ROYAL BANK PLAZA
TORONTO, ON M5J 2W7

RBC Placements en Direct Inc.

COMPTE D'EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT

ADPRB10720_7907527_003-E:25274-05274

>IBRAHIMA OUSMANE IDA
2593 LONGFIELDS DRIVE
NEPEAN ON K2J 2L7

Avis d'exécution

DATE
LE 24 OCTOBRE 2022

N° DE COMPTE. TYPE
667-2434724 MRG

POUR REGLEMENT A NOTRE BUREAU
P.O. BOX 75 200 BAY ST ON M5J2Z5
TÉL. (800) 769-2560

A TITRE DE MANDATAIRES, NOUS CONFIRMONS AUJOURD'HUI L'ACHAT SUIVANT, POUR VOTRE COMPTE, SUR LE MARCHÉ HORS COTE DES E.-U.

DATE DE REGLEMENT **26 OCTOBRE 2022**

TYPE D'OPÉRATION		ACHETE
Quantité	Description du titre	Prix unitaire
1,350	TRICIDA INC COMMON STOCK NON-SOLLICITE PRIX MOYEN DONNE-DETAILS SUR DEMANDE DA	@ .61U\$

MONTANT BRUT	823.50
COMMISSION	9.95
SOUS-TOTAL	833.45 U\$
MONTANT NET	833.45 U\$

NOM DE CLIENT >IBRAHIMA OUSMANE IDA
N° DE COMPTE. 667-2434724 - MRG
REPRÉSENTANT EN PLACEMENTS ONLINE INVESTNG
R.P. N°. 3YX

RÉFÉRENCE W2405 / CUSIP US89610F1012 / N° DU TITRE. T025579 / N° DE L'ORDRE 382405 / CODES INTERNES UN 65 / 684 A

Membre-Fondscanadien de protection des épargnants. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2019. Tous droits réservés.

RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et elle est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc.

L'utilisation du terme © Nous dans cet avis d'exécution d'opération désigne RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Si l'ordre qui figure sur cet avis d'exécution concerne une opération en bourse, cet ordre est soumis aux règlements de la bourse en question. Si le nom de notre représentant ne figure pas sur cet avis d'exécution, il sera fourni sur demande. Le nom de l'autre courtier participant à l'opération est fourni sur demande écrite ou verbale.

La réglementation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières s'applique à toutes les opérations. Si le règlement de l'opération qui figure sur cet avis d'exécution n'est pas effectué à la date indiquée sur l'avis d'exécution, ou si aucune disposition visant le règlement n'est prise avant cette date, ou à la date du versement des intérêts, selon celle qui s'applique, RBC Placements en Direct peut sans avis mettre fin à cette opération et procéder à la vente ou à l'achat des titres qui s'y rapportent, selon la mesure la plus appropriée, et vous lui verserez tout montant que vous lui devez.

Les comptes des clients sont protégés par le Fonds canadien de protection des épargnants sous certaines limites. Sur demande, on peut obtenir un dépliant décrivant la garantie et les limites de protection. Veuillez examiner attentivement cet avis d'exécution. À défaut de vous opposer à des opérations inexactes ou non autorisées dans les 5 jours de la réception du présent avis d'exécution, vous êtes présumé avoir ratifié ces opérations.

RBC Placements en Direct ou sa société affiliée servent de contrepartistes pour des opérations de change sur devises étrangères et de titres à revenu fixe et appliquent des taux de change discrétionnaires sur les devises. Le taux de change des devises étrangères qui figure sur cet avis d'exécution comprend le revenu sur marge de RBC Placements en Direct ou sa société affiliée pour avoir effectué cette opération. La marge est l'écart entre le taux obtenu par RBC Placements en Direct ou sa société affiliée et celui qui vous est proposé.

Si © YIELD/RENDEMENT figure dans la description de cet avis d'exécution, veuillez vous adresser à votre représentant des services d'investissement pour plus de renseignements sur le calcul du rendement effectué dans le cadre de votre opération.

Veuillez noter que les abréviations suivantes pourraient figurer sur votre confirmation d'exécution : SANS DV, pour les actions sans droit de vote; DV RES, pour les actions à droit de vote restreint; DV SUB, pour les actions à droit de vote subalterne.

RBC Placements en Direct pourrait faciliter les opérations sur titres d'émetteurs reliés et associés à la société dans votre compte. Pour obtenir une liste de ces émetteurs, visitez le site Web www.rbc.com/émetteur-divulgarion ou communiquez avec votre représentant des services d'investissement.

NOTA: INTÉRÊT EXIGIBLE SUR LES COMPTES EN RETARD

VEUILLEZ CONSERVER CET AVIS D'EXÉCUTION POUR FINS D'IMPÔT.



Placements
en Direct

P.O. BOX 50 ROYAL BANK PLAZA
TORONTO, ON M5J 2W7

RBC Placements en Direct Inc.

COMPTE D'EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT

ADPRB10720_7935362_003-E:26069-06069

>IBRAHIMA OUSMANE IDA
2593 LONGFIELDS DRIVE
NEPEAN ON K2J 2L7

Avis d'exécution

DATE
LE 25 OCTOBRE 2022

N° DE COMPTE. TYPE
667-2434724 MRG

POUR REGLEMENT A NOTRE BUREAU
P.O. BOX 75 200 BAY ST ON M5J2Z5
TÉL. (800) 769-2560

A TITRE DE MANDATAIRES, NOUS CONFIRMONS AUJOURD'HUI L'ACHAT SUIVANT, POUR VOTRE COMPTE, SUR LE MARCHÉ HORS COTE DES E.-U.

DATE DE REGLEMENT **27 OCTOBRE 2022**

TYPE D'OPÉRATION		ACHETE	
Quantité	Description du titre		Prix unitaire
650	TRICIDA INC COMMON STOCK NON-SOLLICITE DA	@	.5659U\$

MONTANT BRUT	367.83
COMMISSION	9.95
<hr/>	
SOUS-TOTAL	377.78 U\$
<hr/>	
MONTANT NET	377.78 U\$

NOM DE CLIENT >IBRAHIMA OUSMANE IDA
N° DE COMPTE. 667-2434724 - MRG
REPRÉSENTANT EN PLACEMENTS ONLINE INVESTNG
R.P. N°. 3YX

RÉFÉRENCE W6227 / CUSIP US89610F1012 / N° DU TITRE. T025579 / N° DE L'ORDRE 396227 / CODES INTERNES UN 65 / 684 A

Membre-Fondscanadien de protection des épargnants. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2019. Tous droits réservés.

RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et elle est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc.

L'utilisation du terme © Nous dans cet avis d'exécution d'opération désigne RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Si l'ordre qui figure sur cet avis d'exécution concerne une opération en bourse, cet ordre est soumis aux règlements de la bourse en question. Si le nom de notre représentant ne figure pas sur cet avis d'exécution, il sera fourni sur demande. Le nom de l'autre courtier participant à l'opération est fourni sur demande écrite ou verbale.

La réglementation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières s'applique à toutes les opérations. Si le règlement de l'opération qui figure sur cet avis d'exécution n'est pas effectué à la date indiquée sur l'avis d'exécution, ou si aucune disposition visant le règlement n'est prise avant cette date, ou à la date du versement des intérêts, selon celle qui s'applique, RBC Placements en Direct peut sans avis mettre fin à cette opération et procéder à la vente ou à l'achat des titres qui s'y rapportent, selon la mesure la plus appropriée, et vous lui verserez tout montant que vous lui devez.

Les comptes des clients sont protégés par le Fonds canadien de protection des épargnants sous certaines limites. Sur demande, on peut obtenir un dépliant décrivant la garantie et les limites de protection. Veuillez examiner attentivement cet avis d'exécution. À défaut de vous opposer à des opérations inexactes ou non autorisées dans les 5 jours de la réception du présent avis d'exécution, vous êtes présumé avoir ratifié ces opérations.

RBC Placements en Direct ou sa société affiliée servent de contrepartistes pour des opérations de change sur devises étrangères et de titres à revenu fixe et appliquent des taux de change discrétionnaires sur les devises. Le taux de change des devises étrangères qui figure sur cet avis d'exécution comprend le revenu sur marge de RBC Placements en Direct ou sa société affiliée pour avoir effectué cette opération. La marge est l'écart entre le taux obtenu par RBC Placements en Direct ou sa société affiliée et celui qui vous est proposé.

Si © YIELD/RENDEMENT figure dans la description de cet avis d'exécution, veuillez vous adresser à votre représentant des services d'investissement pour plus de renseignements sur le calcul du rendement effectué dans le cadre de votre opération.

Veuillez noter que les abréviations suivantes pourraient figurer sur votre confirmation d'exécution : SANS DV, pour les actions sans droit de vote; DV RES, pour les actions à droit de vote restreint; DV SUB, pour les actions à droit de vote subalterne.

RBC Placements en Direct pourrait faciliter les opérations sur titres d'émetteurs reliés et associés à la société dans votre compte. Pour obtenir une liste de ces émetteurs, visitez le site Web www.rbc.com/émetteur-divulgaration ou communiquez avec votre représentant des services d'investissement.

NOTA: INTÉRÊT EXIGIBLE SUR LES COMPTES EN RETARD

VEUILLEZ CONSERVER CET AVIS D'EXÉCUTION POUR FINS D'IMPÔT.



Placements
en Direct

P.O. BOX 50 ROYAL BANK PLAZA
TORONTO, ON M5J 2W7

RBC Placements en Direct Inc.

COMPTE D'EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT

ADPRB10720_7988668_004-E:30933-00933

>IBRAHIMA OUSMANE IDA
2593 LONGFIELDS DRIVE
NEPEAN ON K2J 2L7

Avis d'exécution

DATE
LE 27 OCTOBRE 2022

N° DE COMPTE. TYPE
667-2434724 MRG

POUR REGLEMENT A NOTRE BUREAU
P.O. BOX 75 200 BAY ST ON M5J2Z5
TÉL. (800) 769-2560

A TITRE DE MANDATAIRES, NOUS CONFIRMONS AUJOURD'HUI L'ACHAT SUIVANT, POUR VOTRE COMPTE, SUR LE MARCHÉ HORS COTE DES E.-U.

DATE DE REGLEMENT **31 OCTOBRE 2022**

TYPE D'OPÉRATION

ACHETE

Quantité	Description du titre	Prix unitaire
1,000	TRICIDA INC COMMON STOCK NON-SOLLICITE DA	@ .3877U\$

MONTANT BRUT	387.70
COMMISSION	9.95
SOUS-TOTAL	397.65 U\$
MONTANT NET	397.65 U\$

NOM DE CLIENT >IBRAHIMA OUSMANE IDA
N° DE COMPTE. 667-2434724 - MRG
REPRÉSENTANT EN PLACEMENTS ONLINE INVESTNG
R.P. N°. 3YX

RÉFÉRENCE R1086 / CUSIP US89610F1012 / N° DU TITRE. T025579 / N° DE L'ORDRE 271086 / CODES INTERNES UN 65 / 684 A

Membre-Fondscanadien de protection des épargnants. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2019. Tous droits réservés.

RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et elle est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc.

L'utilisation du terme © Nous dans cet avis d'exécution d'opération désigne RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Si l'ordre qui figure sur cet avis d'exécution concerne une opération en bourse, cet ordre est soumis aux règlements de la bourse en question. Si le nom de notre représentant ne figure pas sur cet avis d'exécution, il sera fourni sur demande. Le nom de l'autre courtier participant à l'opération est fourni sur demande écrite ou verbale.

La réglementation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières s'applique à toutes les opérations. Si le règlement de l'opération qui figure sur cet avis d'exécution n'est pas effectué à la date indiquée sur l'avis d'exécution, ou si aucune disposition visant le règlement n'est prise avant cette date, ou à la date du versement des intérêts, selon celle qui s'applique, RBC Placements en Direct peut sans avis mettre fin à cette opération et procéder à la vente ou à l'achat des titres qui s'y rapportent, selon la mesure la plus appropriée, et vous lui verserez tout montant que vous lui devez.

Les comptes des clients sont protégés par le Fonds canadien de protection des épargnants sous certaines limites. Sur demande, on peut obtenir un dépliant décrivant la garantie et les limites de protection. Veuillez examiner attentivement cet avis d'exécution. À défaut de vous opposer à des opérations inexactes ou non autorisées dans les 5 jours de la réception du présent avis d'exécution, vous êtes présumé avoir ratifié ces opérations.

RBC Placements en Direct ou sa société affiliée servent de contrepartistes pour des opérations de change sur devises étrangères et de titres à revenu fixe et appliquent des taux de change discrétionnaires sur les devises. Le taux de change des devises étrangères qui figure sur cet avis d'exécution comprend le revenu sur marge de RBC Placements en Direct ou sa société affiliée pour avoir effectué cette opération. La marge est l'écart entre le taux obtenu par RBC Placements en Direct ou sa société affiliée et celui qui vous est proposé.

Si © YIELD/RENDEMENT figure dans la description de cet avis d'exécution, veuillez vous adresser à votre représentant des services d'investissement pour plus de renseignements sur le calcul du rendement effectué dans le cadre de votre opération.

Veuillez noter que les abréviations suivantes pourraient figurer sur votre confirmation d'exécution : SANS DV, pour les actions sans droit de vote; DV RES, pour les actions à droit de vote restreint; DV SUB, pour les actions à droit de vote subalterne.

RBC Placements en Direct pourrait faciliter les opérations sur titres d'émetteurs reliés et associés à la société dans votre compte. Pour obtenir une liste de ces émetteurs, visitez le site Web www.rbc.com/émetteur-divulgaration ou communiquez avec votre représentant des services d'investissement.

NOTA: INTÉRÊT EXIGIBLE SUR LES COMPTES EN RETARD

VEUILLEZ CONSERVER CET AVIS D'EXÉCUTION POUR FINS D'IMPÔT.



Placements
en Direct

P.O. BOX 50 ROYAL BANK PLAZA
TORONTO, ON M5J 2W7

RBC Placements en Direct Inc.

COMPTE D'EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT

ADPRB10720_8120633_004-E:26637-02637

>IBRAHIMA OUSMANE IDA
2593 LONGFIELDS DRIVE
NEPEAN ON K2J 2L7

Avis d'exécution

DATE
LE 2 NOVEMBRE 2022

N° DE COMPTE. TYPE
667-2434724 MRG

POUR REGLEMENT A NOTRE BUREAU
P.O. BOX 75 200 BAY ST ON M5J2Z5
TÉL. (800) 769-2560

A TITRE DE MANDATAIRES, NOUS CONFIRMONS AUJOURD'HUI L'ACHAT SUIVANT, POUR VOTRE COMPTE, SUR LE MARCHÉ HORS COTE DES E.-U.

DATE DE REGLEMENT 4 NOVEMBRE 2022

TYPE D'OPÉRATION

ACHETE

Quantité	Description du titre	Prix unitaire
1,250	TRICIDA INC COMMON STOCK NON-SOLLICITE PRIX MOYEN DONNE-DETAILS SUR DEMANDE DA	@ .31586U\$

MONTANT BRUT	394.82
COMMISSION	9.95
SOUS-TOTAL	404.77 U\$
MONTANT NET	404.77 U\$

NOM DE CLIENT >IBRAHIMA OUSMANE IDA
N° DE COMPTE. 667-2434724 - MRG
REPRÉSENTANT EN PLACEMENTS ONLINE INVESTNG
R.P. N°. 3YX

RÉFÉRENCE W2289 / CUSIP US89610F1012 / N° DU TITRE. T025579 / N° DE L'ORDRE 362289 / CODES INTERNES UN 65 / 684 A

Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2019. Tous droits réservés.

RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et elle est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc.

L'utilisation du terme « Nous » dans cet avis d'exécution d'opération désigne RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Si l'ordre qui figure sur cet avis d'exécution concerne une opération en bourse, cet ordre est soumis aux règlements de la bourse en question. Si le nom de notre représentant ne figure pas sur cet avis d'exécution, il sera fourni sur demande. Le nom de l'autre courtier participant à l'opération est fourni sur demande écrite ou verbale.

La réglementation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières s'applique à toutes les opérations. Si le règlement de l'opération qui figure sur cet avis d'exécution n'est pas effectué à la date indiquée sur l'avis d'exécution, ou si aucune disposition visant le règlement n'est prise avant cette date, ou à la date du versement des intérêts, selon celle qui s'applique, RBC Placements en Direct peut sans avis mettre fin à cette opération et procéder à la vente ou à l'achat des titres qui s'y rapportent, selon la mesure la plus appropriée, et vous lui verserez tout montant que vous lui devez.

Les comptes des clients sont protégés par le Fonds canadien de protection des épargnants sous certaines limites. Sur demande, on peut obtenir un dépliant décrivant la garantie et les limites de protection. Veuillez examiner attentivement cet avis d'exécution. À défaut de vous opposer à des opérations inexactes ou non autorisées dans les 5 jours de la réception du présent avis d'exécution, vous êtes présumé avoir ratifié ces opérations.

RBC Placements en Direct ou sa société affiliée servent de contrepartistes pour des opérations de change sur devises étrangères et de titres à revenu fixe et appliquent des taux de change discrétionnaires sur les devises. Le taux de change des devises étrangères qui figure sur cet avis d'exécution comprend le revenu sur marge de RBC Placements en Direct ou sa société affiliée pour avoir effectué cette opération. La marge est l'écart entre le taux obtenu par RBC Placements en Direct ou sa société affiliée et celui qui vous est proposé.

Si « YIELD/RENDEMENT » figure dans la description de cet avis d'exécution, veuillez vous adresser à votre représentant des services d'investissement pour plus de renseignements sur le calcul du rendement effectué dans le cadre de votre opération.

Veuillez noter que les abréviations suivantes pourraient figurer sur votre confirmation d'exécution : SANS DV, pour les actions sans droit de vote; DV RES, pour les actions à droit de vote restreint; DV SUB, pour les actions à droit de vote subalterne.

RBC Placements en Direct pourrait faciliter les opérations sur titres d'émetteurs reliés et associés à la société dans votre compte. Pour obtenir une liste de ces émetteurs, visitez le site Web www.rbc.com/émetteur-divulgation ou communiquez avec votre représentant des services d'investissement.

NOTA: INTÉRÊT EXIGIBLE SUR LES COMPTES EN RETARD

VEUILLEZ CONSERVER CET AVIS D'EXÉCUTION POUR FINS D'IMPÔT.